Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20261019-D202610012-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE 19 OCTOBRE 2026

Le Conseil Municipal de PABU convoqué par le Maire, s'est réuni le 19 octobre 2026 à 18h30.

Date de convocation : 12 octobre 2026

MEMBRES PRESENTS :

LOUIS Guillaume / ALLO Olivier / ANDRE Catherine / BECHET Christine / CHIKH Karim / DEREAT Jean-Yves / FAMEL Antinéa / FLEUROT Jennifer / GOURRET Denis / HELARY Philippe / HENRY Bernard / LE GARS Stéphane / LYNCH Charles-Edouard / PIN Coralie / ROBERT Pascale / RONGIER Claude / THOMAS Denise / TOURBOT Philippe / VERGNIAUD Mélanie

MEMBRES ABSENTS :

BOGAS Patrice
CORNIC Catherine
KARROUMI Jamila
MARCHAND Cinderella

POUVOIRS :

BOGAS Patrice : procuration à ALLO Olivier
CORNIC Catherine : procuration à ROBERT Pascale
KARROUMI Jamila : procuration à HELARY Philippe
MARCHAND Cinderella : procuration à VERGNIAUD Mélanie

Soit, membres en exercice : 23 ; membres présents : 19 ; nombre de votants : 23

SECRETAIRE DE SEANCE : CHIKH Karim

DELIBERATION N° 2026.10.012 : AUGMENTATION DE DHS SERVICE CULTUREL

Rapporteur : D. GOURRET

Vu la nécessité de saisir le Comité Social Territorial pour toute augmentation ou diminution de DHS de plus de 10%,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 25 septembre 2026 concernant l'augmentation de la DHS d'un agent en service culturel

Considérant la volonté de l'équipe municipal d'augmenter les plages d'accueil du public et de diversifier l'offre culturelle existante,

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20261019-D202610012-DE

Entendu le rapport, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de l'augmentation de la durée hebdomadaire de service d'un poste agent technique territorial de 1ère classe (service culturel) de 18H43 à 28H00 à compter du 1er janvier 2027

MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs comme suit :

TABLEAU EFFECTIFS - EMPLOIS PERMANENTS - COMMUNE DE PABU				
janvier-27				
GRADE	**CADRE D'EMPLOI**	**FONCTION**	**DHS**	**EFFECTIF**
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché / Attaché ppal	Attachés territoriaux	DGS - emploi fonctionnel	35 H	1
Attaché principal	Attachés territoriaux		35 H	0
Attaché	Attachés territoriaux	DGS	35 H	1
Rédacteur principal 1e cl.	Rédacteurs	Agent administratif polyvalent	35 H	1
Adjoint administratif principal 1e cl.	Adjoints administratifs	Agent administratif polyvalent	35 H	1
Adjoint administratif principal 2e cl.	Adjoints administratifs	Agent administratif polyvalent	35 H	
FILIERE CULTURELLE				
Adjoint territorial du patrimoine 1e cl.	Adjoints territoriaux du patrimoine	Responsable Médiathèque	28 H	1
FILIERE MEDICO SOCIALE				
Agent spé. des écoles mat. ppal 1e cl.	ATSEM		35 H	0
Agent spé. des écoles mat. ppal 1e cl.	ATSEM	ATSEM	33 H	1
Agent spé. des écoles mat. ppal 1e cl.	ATSEM	ATSEM	33 H	1
Agent spé. des écoles mat. ppal 2e cl.	ATSEM		33 H	0
Agent spé. des écoles mat. ppal 2e cl.	ATSEM	ATSEM	33 H	1
FILIERE ANIMATION				
Adjoint territorial d'animation	Adjoints d'animation	ATSEM	33H	1

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20261019-D202610012-DE

FILIERE TECHNIQUE - Ecoles				
Agent de maîtrise territorial	Agents de maîtrise	ATSEM	33 H	1
Adjoint technique principal 1e cl.	Adjoints techniques		35 H	0
Adjoint technique principal 1e cla.	Adjoints techniques		33 H	0
Adjoint technique principal 1e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire / service culturel	28 H	1
Adjoint technique principal 2e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	26 H	1
Adjoint technique principal 2e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	33 H	
Adjoint technique	Adjoints techniques	ATSEM	33 H	0
Adjoint technique	Adjoints techniques	Responsable cantine garderie	28 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	24 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	22 H	1
Adjoint technique	Adjoints techniques	Agent polyvalent service scolaire	22 H	1

FILIERE TECHNIQUE - Services tech.				
Technicien 2e classe	Techniciens	Responsable service technique	35 H	1
Agent de maîtrise principal	Agents de maîtrise	Agent polyvalent services techniques	35 H	1
Agent de maîtrise	Agents de maîtrise	Agent polyvalent services techniques	35 H	1
Adjoint technique tech. ppal. 1e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35 H	0
Adjoint technique tech. ppal. 1e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35 H	1
Adjoint technique tech. ppal. 1e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35 H	1
Adjoint technique tech. ppal. 2e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35H	1
Adjoint technique tech. ppal. 2e cl.	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	35H	
Adjoint technique territorial	Adjoints techniques		35 H	
Adjoint technique territorial	Adjoints techniques		35 H	
Adjoint technique territorial	Adjoints techniques	Agent polyvalent services techniques	15H	1

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20261019-D202610012-DE

EMPLOIS NON PERMANENTS				
Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi saisonnier service tech.	35 H	1
Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi saisonnier service tech.	35 H	1
Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi temporaire service scol.	14 H	1
Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi temporaire service scol.	7 H	
Adjoint technique	Adjoint techniques	Emploi temporaire service scol.	4 H	1
Apprentissage CAP AEPE			35 H	1

Vote du conseil municipal :

Pour : 22 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Personne(s) n'ayant pas pris part au vote : 1 personne

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme
Le Maire
GUILLAUME LOUIS

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.